

V. DISPOSITIONS PRATIQUES A PRENDRE EN VUE DE L'INTRODUCTION DU SYSTEME DE MODULES DE QUALIFICATION POUR L'EMPLOI.

L'introduction du système de modules de qualification pour l'emploi n'entraîne pas forcément des dépenses nouvelles mais elle implique une réorientation des moyens disponibles. A cet égard, les points ci-après méritent une attention particulière :

1. Mise en place des structures adéquates

Les structures à mettre en place pour le développement du système modulaire concernant aussi bien la conception de la politique générale de la formation professionnelle que la mise en œuvre de cette politique.

S'agissant du premier volet, il y a lieu de créer un conseil supérieur de la formation professionnelle, qui pourrait être subdivisé en conseils sectoriels, et dont la composition tripartite (gouvernement — employeurs — travailleurs) permettra d'appréhender les problèmes de formation professionnelle dans leur ensemble.

Sur le plan de l'exécution technique, il y a lieu de mettre en place une unité technique de programmation comportant une équipe de spécialistes (analystes — programmeurs — orienteurs) chargés de l'élaboration des programmes de formation et du suivi des expérimentations décidées.

Enfin le service d'orientation professionnelle, qui joue un rôle déterminant dans l'approche modulaire, doit être étoffé.

2. Répartition des tâches du personnel

Le système de modules de qualification pour l'emploi implique le concours personnel de type nouveau. A titre d'exemple, les fonctions traditionnelles de l'instructeur sont fondamentalement modifiées. De plus, la cellule technique de programmation implique un personnel plus qualifié. Enfin, compte tenu du rôle capital attribué au service d'orientation professionnelle, le niveau du personnel œuvrant dans cette cellule devra être augmenté.

De ce fait, il y a lieu de repenser la politique d'administration du personnel en définissant et en répartissant clairement les tâches et les responsabilités, ce qui peut occasionner des permutations et l'établissement du programme de recyclage du personnel en place.

3. Equipements et installations

Ceux-ci doivent être adaptés aux besoins des programmes pour l'emploi de telle sorte que la formation s'effectue dans des conditions normales. A titre d'exemple, la notion de « classe » liée au groupe disparaît. D'où la nécessité d'aménagements fonctionnels pour un enseignement individualisé.

4. Sur le plan de la méthodologie

L'introduction du système de modules de qualification pour l'emploi implique, sur le plan des méthodes de travail, une grande rigueur scientifique. Aussi, toutes les étapes doivent-elles être soigneusement préparées, depuis le niveau de la stratégie à adopter jusqu'à l'analyse des résultats des essais en passant par les moyens pratiques à mettre en œuvre.

Avant de tirer les conclusions et de formuler les recommandations, il importe à présent de nous résumer.

VI. RESUME ET CONCLUSION

1. L'analyse critique des systèmes de formation professionnelle existant dans nos pays a fait ressortir que si des résultats positifs ont pu être obtenus, des problèmes majeurs subsistent cependant.

Il en est ainsi notamment :

- du fossé entre l'emploi et la formation.
- de l'inadaptation des programmes de formation aux exigences de l'emploi et aux besoins de nos économies en développement.

- de l'insuffisance de l'orientation professionnelle des stagiaires dont les aptitudes naturelles sont insuffisamment exploitées.
- du caractère non satisfaisant du rapport coût efficacité de la formation.
- de l'éparpillement des centres de décision qui affaiblit la rentabilité de nos systèmes de formation.

2. Le système modulaire de qualification pour l'emploi élaboré par le BIT présente des avantages pouvant nous permettre de résoudre ces problèmes. En effet, grâce à ses concepts de base à savoir, la formation centrée sur le stagiaire, la durée variable, l'exécution étalonnée — il nous apporte des éléments nouveaux capables de corriger les distorsions observées dans nos systèmes de formation.

3. Eu égard à sa flexibilité, le système modulaire pourrait être expérimenté, selon les priorités de chaque pays, soit dans des domaines explorés par les systèmes existants, soit dans des domaines nouveaux.

4. L'implantation du système n'implique pas forcément des charges nouvelles; il nécessite simplement des aménagements spécifiques des moyens existants permettant notamment : au niveau de la définition des objectifs de formation une plus grande centralisation et au niveau de la réalisation de ces objectifs, une plus grande décentralisation.

Conclusions

Compte tenu des avantages présentés par le système de modules de qualification pour l'emploi, et eu égard aux perspectives qu'il offre tendant à une contribution plus accentuée de la formation professionnelle au développement national, les représentants des pays participant à ce séminaire, concluent à la nécessité d'implanter ce système dans leurs pays, et formulent à cet effet, à l'intention de leurs gouvernements, les recommandations suivantes.

BUKAVU

Discours d'inauguration sur le séminaire de la presse écrite

(Suite et fin)

Aussi, ai-je l'impérieux et agréable devoir de rendre, au nom du Comité Directeur de l'Union de la Presse du Zaïre, un hommage respectueux à nos trois Chefs d'Etat, Bagaza, Habyarimana et Mobutu, premiers garants de cette coopération multiforme dont le présent séminaire est un des aspects les plus positifs.

Vous voudrez bien, Monsieur le Préfet de Cyangugu, Monsieur le consul du Burundi, Citoyen Directeur de Région, être nos dignes interprètes auprès de leurs Excellences à qui nous transmettons nos salutations filiales.

Nous leurs exprimons également nos sentiments d'attachement et de soutien pour tout le bien-être qu'ils assurent à leurs peuples respectifs et pour tous les efforts qu'ils consentent en vue de garantir la paix aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières.

Il m'est ensuite un plaisir de saluer, d'une façon particulière, la Fondation Friedrich Naumann dont la bienveillance à l'égard de l'Union de la Presse du Zaïre témoigne de l'excellence des relations que le Zaïre entretient avec la République Fédérale d'Allemagne.

Le Citoyen Ngoy, Secrétaire Général Académique de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Information, voudra bien trouver également ici, avec toute son équipe,

l'expression de notre admiration et de nos remerciements pour l'appréciable collaboration pédagogique qu'il ne cesse d'apporter à notre corporation.

Quant aux autorités régionales du Kivu qui n'ont jamais cessé de manifester leur intérêt à l'endroit de notre profession en facilitant toujours - dans ce cadre combien propice - toute concertation des membres de l'Union de la Presse du Zaïre pour une action plus efficace et plus rentable, je leur prie d'accepter l'expression renouvelée de notre reconnaissance.

Nous disions dernièrement, dans cette même salle, qu'en désignant le Citoyen Mwando Nsimba, membre d'honneur de l'Union de la Presse du Zaïre, nous rendions non seulement hommage à l'action qu'il mène en faveur du droit à l'information inhérent à toute bonne démocratie mais aussi à toute la population du Kivu qui est toujours demeurée attentive aux recommandations du Mouvement Populaire de la Révolution et aux choses de l'esprit.

- Messieurs,
- Citoyenne,
- Citoyens journalistes

L'Union de la Presse du Zaïre a fait de la formation idéologique, morale, sociale et intellectuelle du journaliste une de ses priorités. Et ce besoin de formation est d'autant plus pressant quand on sait que

plusieurs de nos journalistes - qui ont été formés comme on dit "sur le tas" - doivent prendre en charges les aspirations de nos communautés de plus en plus en expansion et en mutation.

Le Président-Fondateur du MPR, le Maréchal Mobutu, s'adressant aux journalistes réunis à N'Sele en 1971, estimait que "la Presse devait rester témoin attentif des événements qui passent, de les rapporter fidèlement à ceux qui n'ont pas le privilège d'approcher la réalité du pouvoir. Qu'elle amène le public à comprendre son intérêt, à apprécier bien ultime de communauté et à adopter vis-à-vis des problèmes que pose la poursuite des objectifs visés une attitude favorable, une adhésion consciente, volontaire et efficace".

Ces paroles du Président-Fondateur du MPR font transparaître le rôle efficient de la Presse dans le monde actuel. Et, disons tout de suite, la Presse ne doit pas être un instrument à utiliser pour des fins inavouables ou encore un outil destiné à avilir les consciences. C'est pourquoi, le journaliste doit être un apôtre, un apôtre de la vérité, un éclaircisseur. Un mobilisateur des masses. Quelqu'un qui connaisse les aspirations profondes de son peuple, qui soit renseigné sur les sociétés dans lesquelles il est appelé à œuvrer et qui s'efforce toujours mieux

suite en page 13